

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu des rencontres ciblées

Dates : 23, 24 et 29 mai 2018

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Introduction

La commission chargée de la consultation publique de l'OCPM sur l'avenir du parc Jean-Drapeau a tenu une série de trois rencontres ciblées auprès de parties prenantes du parc Jean-Drapeau. L'objectif de ces rencontres était de discuter des constats et orientations quant aux enjeux qui les touchent concernant le plan directeur de développement et d'aménagement du Parc pour les 10 prochaines années.

Participants

Rencontre 1 : Patrimoine – environnement – aménagement, le 23 mai 2018

Valérie Beaulieu, Culture Montréal	Catherine St-Pierre, SPJD
Julie Bélanger, Les amis de l'Expo 67	Jean Burton, président de la commission (OCPM)
Jean-Claude Marsan, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal	Francine Simard, commissaire (OCPM)
Emmanuel Rondia, Conseil régional de l'environnement de Montréal	Akos Verboczy, secrétaire-analyste (OCPM)
Geneviève Meloche, SPJD	Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation (OCPM)

Rencontre 2 : Transport et déplacement, le 24 mai 2018

Marie-Michèle Bussière-Dicaire, Ponts Jacques-Cartier et Champlain	Camille Leclerc, Kéroul
Sophie Lanctôt, Société Logique	Marie-Josée Picard, Croisières AML
	Fanja Rajesson, STM

Nadège Gaillard, Voyagez futé	Estelle Beaudry, secrétaire-analyste (OCPM)
Geneviève Meloche, SPJD	
Pascal Malléjac, SPJD	Akos Verboczy, secrétaire-analyste (OCPM)
Jean Burton, président de la commission (OCPM)	Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation (OCPM)
Francine Simard, commissaire (OCPM)	

Rencontre 3 : Innovation et tourisme, le 29 mai 2018

Michel Archambault, Chaire de tourisme Transat	Jean Burton, président de la commission (OCPM)
François Bédard, TechnoMontréal	Francine Simard, commissaire (OCPM)
Martin Roy, RÉMI	Isabelle Beaulieu, commissaire (OCPM)
Geneviève Meloche, SPJD	Akos Verboczy, secrétaire-analyste (OCPM)
Ronald Cyr, SPJD	
Nathalie Benoit, SPJD	Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation (OCPM)
François Cartier, SPJD	

Synthèse des discussions

Les propos ci-dessous ont été regroupés par thématiques et classés par constats et suggestions.

Vocation, vision et mission

Constats des participants

- La cohabitation entre les usagers du Parc est possible, malgré les défis qu'elle comporte. Elle commence par la reconnaissance des différentes vocations et par la fin de leur mise en oppositions.
- L'approche à la pièce, dans la gestion actuelle du Parc, ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble.

- Dans la mission actuelle, il n'est pas mentionné que le Parc est un parc vert.
- Le PJD est un lieu de rassemblement « civique » des Montréalais tel que c'était incarné par l'Expo.
- Il faut que le Parc soit approprié par les Montréalais pour qu'il puisse devenir un lieu intéressant pour les touristes.
- Le parc est diversifié, mais n'a pas d'unité.
- Le nouvel amphithéâtre offrira une plus grande capacité d'accueil que la Place des Festivals ou le parc Maisonneuve.

Suggestions des participants

- Créer un sentiment d'appartenance au Parc en :
 - o Reconnectant le Parc avec son histoire et le patrimoine.
 - o Ouvrant la gouvernance aux usagers.
 - o Améliorant l'accessibilité (ex : rendre le Parc accessible à tous et à l'année).
 - o Redonnant le Parc aux citoyens.
- S'inspirer des parcs comme le Central Parc à New York ou les Plaines d'Abraham à Québec dans la gestion de la cohabitation harmonieuse entre « espaces verts » et « grands événements ».
- Redonner aux Montréalais un sentiment de fierté envers le Parc.
- En faire un parc d'avant-garde. Miser sur les nouvelles technologies et le numérique.
- Redonner de l'ambition au Parc en exploitant le futur et le passé.
- Sur les vocations :
 - o Hiérarchiser les vocations. L'espace bleu et vert doit primer; les autres vocations devraient en découler.
 - o Respecter les vocations que le Parc se donne.
 - o Développer une vocation de lieu de rassemblement.
- Voir comment connecter le Parc avec le Vieux-Port.
- Développer le Parc pour en faire un « parc de proximité » auprès des résidents des nouveaux quartiers résidentiels du Vieux-Montréal et de Griffintown.
- Doter le parc d'une image de marque intégrée.

Patrimoine, aménagement et environnement

Constats des participants

- Sur le patrimoine :
 - o Le Parc est coupé de son histoire et trop peu de place est faite au patrimoine.
 - o Le patrimoine fait partie de l'ADN du Parc.
 - o Le patrimoine bâti est mal en point.
 - o Le patrimoine et l'histoire du Parc ne sont pas incompatibles avec le tourisme.
 - o L'île Sainte-Hélène devrait avant tout être un lieu de découvertes patrimoniales et naturelles.
 - o Les espaces verts et bleus sont souvent peu accessibles, particulièrement durant les grands événements.
- Sur l'aménagement :
 - o Il manque de trames cohérentes dans l'aménagement des voies de circulation et des parcours.
 - o Les interventions sont faites à la pièce sans vision commune.
 - o Actuellement, les visiteurs ont besoin d'un plan pour se retrouver au Parc et n'ont pas l'impression d'être bien accueillis.
 - o Il manque d'infrastructures permettant une utilisation du Parc à l'année.
 - o Il manque d'information sur les différents attraits du Parc.
 - o Plusieurs ont l'impression que le Parc est loin.

Suggestions des participants

- Mettre d'abord en valeur les espaces verts et bleus :
 - o Reverdir les espaces minéralisés.
 - o Aménager des mosaïcultures.
 - o Exploiter les ressources présentes à Montréal pour faire du Parc une vitrine de la biodiversité.
 - o Associer le Jardin botanique pour la mise en valeur et le développement des Floralies et des canaux.
- Mettre à niveau des infrastructures :
 - o Assurer un financement adéquat pour l'entretien des bâtiments.
 - o Trouver de nouvelles vocations aux bâtiments restaurés.
- Créer des expériences de contemplation et de découverte pour le « visiteur du dimanche ».
- Réaliser un aménagement qui encourage le flânage.

- Mieux encadrer les événements en délimitant les espaces sur le site et en respectant mieux les autres usagers du Parc.
- Réhabiliter la Place des Nations telle que proposée dans la première version du PAMV devrait être une priorité. Un appel de projets devrait être lancé.
- Éviter la construction d'un hôtel.
- Intégrer l'accessibilité universelle pour que tous puissent accéder à l'ensemble du site et des bâtiments.
- Favoriser un urbanisme intelligent avec une approche humaine.
- Distinguer le Parc à travers ses sculptures.

Les transports et les déplacements

Constats des participants

- Il y a une disparité dans la tarification entre les stationnements gérés par la Ronde, le Casino et la SPJD.
- Il manque de stations Bixi et certaines zones ne permettraient pas son utilisation.
- La difficulté d'accès au Parc rend l'expérience des visiteurs difficile.
- L'évacuation des gens lors des grands événements est problématique et peut prendre plusieurs heures.
- Les stationnements occupent trop d'espace et défigurent le paysage. Le stationnement P8 est particulièrement problématique.
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'amphithéâtre va aussi augmenter les problèmes de mobilité.

Suggestions des participants

- Structurer le réseau de transport :
 - o Relier les différents attrait entre eux.
 - o Clarifier la place de chacun des modes de transports.
 - o Aménager les voies pour chacun des modes de transport.
 - o Prioriser le transport collectif.
 - o Instaurer le stationnement intelligent. Innover la gestion du stationnement. Éviter d'augmenter le nombre de places de stationnement.
- Réduire l'utilisation de la voiture en proposant des alternatives attrayantes et innovantes :
 - o Créer un moyen de transport de type Expo express (monorail).
 - o Ramener la signature de l'Expo 67.

- Attirer une clientèle locale pour diminuer la congestion et favoriser les transports collectifs et actifs.
- Introduire un péage pour diminuer le transit (voir l'exemple de *Central Park* à New York).
- Ajouter une nouvelle gare maritime près (ou sur) de l'île Notre-Dame.
- Relier le Parc au Vieux Port par télécabines.

L'offre d'activités et de services

Constats des participants

- Il est essentiel d'avoir une réflexion sur le type d'activités que les visiteurs souhaitent avoir au Parc
- Il faut voir l'événementiel comme une façon de redécouvrir le Parc. Les Pikniks Électroniques, par exemple, ont permis la redécouverte de l'Homme de Calder.
- Le PJD est un lieu unique pour tenir des événements de grande envergure
- La restauration présente un défi et est une question de rentabilité
- Le bail de la Biosphère prend fin le 31 décembre 2019. Il faut réfléchir aux possibilités qu'offre ce lieu emblématique. Il faudra faire un appel de projets.

Suggestions des participants

- Favoriser la rétention des usagers en améliorant la communication des différentes activités au Parc.
- Encadrer l'organisation des événements afin de faire respecter le site et les autres usages et usagers du parc. Une compensation devrait être exigée pour non-respect.
- Éliminer le droit de premier refus d'un artiste à un promoteur concernant les spectacles de musique internationale dans le Parc.
- Favoriser l'utilisation des espaces par des activités à faible empreinte carbone.
- Assurer un entretien hivernal, par exemple, en déneigeant les voies :
 - Développer des activités spécifiques à l'hiver (ex. : traineau à chien, raquettes, ski de fond...).
- Voir la possibilité de faire un partenariat avec le Quartier des spectacles concernant la tenue des grands événements.
- Voir le Parc comme un laboratoire d'innovation permettant de tester des idées.

Financement et gouvernance

Constats des participants

- Il y a une problématique de financement, principalement concernant les nouvelles infrastructures.
- La SPJD ne devrait pas se considérer comme simple locatrice d'espaces et devrait être plus impliquée dans les événements et les activités.
- Une proportion importante de visiteurs provient de la Rive-Sud et doit être considérée dans la gouvernance du Parc.
- La privatisation des espaces n'est pas la solution.
- Les grands événements permettent de grandes retombées économiques pour Montréal.

Suggestions des participants

- Revoir les sources de financement, par exemple considérer divers paliers comme la CMM.
- Demander une part plus importante de redevances aux promoteurs. Des redevances par jour seraient plus avantageuses qu'une redevance par billets seulement. Trouver des modèles d'affaires innovants.
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires.
 - o Mettre à contribution les partenaires insulaires.